

CARNET du DOCTORANT



Formation Doctorale habilitée

par arrêté n° du

Intitulé de la formation :

Domaine :

Filière :

Spécialité :

Le responsable du CFD :

Nom :

Prénom :

Tél :

E-mail :

Laboratoire de recherche :

.....

Le Directeur de thèse :

Nom :

Prénom :

Tél :

E-mail :

Le Codirecteur de thèse éventuellement :

Nom :

Prénom :

Tél :

E-mail :

Le Directeur du Laboratoire :

Nom :

Prénom :

Tél :

E-mail :



Evaluation et suivi

Le responsable du CFD avec le comité de suivi doit organiser annuellement, une journée d'évaluation de l'état d'avancement des travaux des doctorants.

Tous les acquis considérés comme partiels ou insuffisants doivent être suivi par des commentaires et consignés dans le livret en annexe afin de permettre au doctorant de se rattraper rapidement durant les étapes suivantes.

Formation Complémentaire (30 points)

- Cours de spécialité / 12 points

Semestre 1

Intitulé :

Volume horaire :

Intervenant :

Validation par le CFD :

Semestre 2

Intitulé :

Volume horaire :

Intervenant :

Validation par le CFD :

- **Cours de méthodologie de recherche et Initiation à la pédagogie/ 06 points**

❖ **Méthodologie de la recherche**

Définir les objectifs et les acquis

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Validation par le CFD :

❖ **Initiation à la pédagogie et la didactique**

Définir les objectifs et les acquis

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Validation par le CFD :



- **Cours de TIC / 06 points**

Préciser les techniques et outils acquis

.....
.....
.....
.....

Validation par le CFD :

- **Compétences en anglais / 06 points**

Conversation (speaking) :

.....
.....
.....
.....
.....

Rédaction d'articles (writing) :

.....
.....
.....
.....
.....

Validation par le CFD :

Productions scientifiques (50 points au minimum)

❖ Publications Internationales de rang A (50 points/publication)

<u>Intitulé</u>	<u>Date</u>	<u>Lien url</u>

❖ Brevet PCT (OMPI) : 50 pts (maximum 1)

<u>Intitulé</u>	<u>Date de dépôt</u>	<u>Date de publication</u>

❖ Publications Internationales de rang B (40 points/publication)

<u>Intitulé</u>	<u>Date</u>	<u>Lien url</u>

❖ Publications nationales de rang C (30 points/publication, Max 2)

<u>Intitulé</u>	<u>Date</u>	<u>Lien URL</u>

❖ Brevet (INAPI) : 25 pts (maximum 1)

<u>Intitulé</u>	<u>Date de dépôt</u>	<u>Date de publication</u>

❖ Communications Internationales (12,5 points/communication, Max 2)

<u>Intitulé</u>	<u>Date</u>	<u>Lieu</u>

❖ Communications nationales (10 points/communication, Max 2)

<u>Intitulé</u>	<u>Date</u>	<u>Lieu</u>



Validation des acquis

Les soussignés déclarent avoir pris connaissance des différentes dispositions de la réglementation régissant les droits et obligations de chaque partie.

❖ Le document de la thèse (100 points)

Fait à :

Le :

Visa du CFD

Le Doctorant :

❖ Formation Complémentaire (30 points)

Visa du CFD

Le Responsable de CFD :

❖ Production scientifique (50 points ou plus)

Le Directeur de Thèse :

Visa des Organes Scientifiques Habilités



Le Directeur de laboratoire ou structure de recherche :